|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Mis à disposition du GCSMS régional par*** | ANNONCE | | | |
| *I****ntitulé du poste : Manager fonctionnel*** | | | |
| ***AFFECTATION – association porteuse du poste*** | ***Dispositif d’Assistance au Projet de Vie Nord – Pas-de-Calais***  *Territoire Nord/Pas-de-Calais, poste basé dans à Marcq-en-Baroeul*  ***Association porteuse du poste :***  Le GAPAS propose diverses formes d’accompagnement pour des personnes en situation de handicap, enfants et adultes, à travers la gestion de 35 établissements et services sociaux et médico-sociaux dans les Hauts-de-France et l’Hauts-de-France.  L’action de l’association s’articule autour de la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Elle œuvre en faveur de leur autodétermination et d’une réponse accompagnée pour tous. | | | |
| ***IDENTIFICATION DU POSTE*** | ***Statut cadre – CDI TEMPS PLEIN – PRISE DE POSTE DES QUE POSSIBLE*** | | | |
| ***Classification conventionnelle : CCN66***  ***Cadre classe 2 niveau 2*** | | | |
| ***SITUATION DANS L’ORGANIGRAMME*** | ***Définition du poste*** | | | |
| ***Positionnement général du poste*** | | Positionnement garantissant l’indépendance, la neutralité et un fonctionnement du dispositif en dehors du champ de l’offre médicosociale.  Rattaché temporairement à la Direction Régionale des Hauts-de-France du GAPAS dans le cadre d’une convention de coopération.  À terme, rattachement à un GCSMS régional auquel adhéreront les organismes gestionnaires porteurs des postes de faciliteurs de choix de vie | |
| ***Articulation hiérarchique***  ***Et fonctionnelle*** | | Suivant l'organisation du Dispositif APV, le manager fonctionnel, mis à disposition intervient sous la responsabilité hiérarchique de la Direction Régionale qui le mettra à disposition du GCSMS après sa création.  Le manager fonctionnel est soutenu dans l’exercice de ses missions par l’appui ressource régional. | |
| ***Relations internes*** | | Le manager fonctionnel sera en lien avec le manager fonctionnel du DAPV Oise/Somme/Aisne, l’appui ressource régional et l’ensemble des faciliteurs de choix de vie du Dispositif APV Nord/Pas-de-Calais  Il devra répondre des missions attendues dans le cadre du projet de Dispositif qui sera établi avec l’ensemble des Organismes Gestionnaires employeurs de la zone Nord/Pas-de-Calais. | |
| ***Relations externes*** | | Le manager fonctionnel peut être appelé à intervenir ou être en contact avec tout organisme gestionnaire, acteur institutionnel, partenaire, faciliteur de choix de vie de Région Hauts-de-France, voire au-delà. | |
| ***FINALITE DU POSTE*** | Le Dispositif APV s’adresse à toutes personnes en situation du handicap et/ou leurs proches à toutes les étapes de la vie, quels que soient leurs demandes, les difficultés rencontrées et l’état d’avancement de leurs démarches.  Le Dispositif d’Assistance au Projet de Vie s’appuie sur les fondamentaux suivants :  - Appui à l’autodétermination ;  - Positionnement décentré, indépendant de l’offre médico-sociale ;  - Mobilisation en 1ère intention des réponses inclusives en accord avec les souhaits des personnes ;  - Approche systémique qui mobilise autour du projet et du devenir de la personne, avec son accord et suivant les modalités choisies par elle, l'ensemble des parties prenantes (personne elle-même, sa famille, son entourage) ;  - Renforcement de la demande, pouvoir d’agir des personnes constitue un levier pour la transformation de l’offre et le développement de l’accessibilité aux services de droit commun.  Au sein du Dispositif APV, la manager fonctionnel propose un accompagnement direct, sans intermédiaire, souple et réactif. Pour cela, il doit maîtriser les fondamentaux du métier de faciliteur de choix de vie afin d’être en capacité :  - D’assurer un management des 14 faciliteurs de choix de vie du territoire fondé sur les fondamentaux du pouvoir d’agir ;  - De faciliter la créativité, l’initiative et l’autonomie de ces professionnels ;  - De prévenir l’isolement professionnel ;  - D’être réactif et disponible pour gérer les situations complexes qui pourraient se poser ;  - De prendre du recul et être attentif à sa propre posture ;  - Soutenir le faciliteur de choix de vie, en articulation avec l’organisme de formation habilité, dans le processus de formation qu’il engagera le cas échéant vers l’appropriation de la posture, l’acquisition de la technicité lui permettent d’acquérir les fondamentaux conceptuels et pratiques liés.  Les managers fonctionnels seront soutenus dans l’exercice de leurs missions par un Appui-ressource régional, dans une logique de complémentarité d’expertise. | | | |
| ***CADRE DE REFERENCE*** | Cadre de référence relatif au déploiement des dispositifs de soutien à l’auto-détermination et de faciliteurs de choix de vie - Avril 2022 - Annexe 8 de l’instruction interministérielle n° DGCS/SD5B/DSS/SD1A/CNSA/DESMS/2022/108 du 12 avril 2022 relative aux orientations de la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées pour l’exercice 2022  Cahier des charges régional ARS Hauts-de-France | | | |
| ***CONDITION D’EXERCICE***  ***ET MOYENS MIS A DISPOSITION*** | **Rattaché à l’association retenue pour porter le poste de manager fonctionnel en Nord/Pas-de-Calais : le GAPAS**  **Convention de mise à disposition**  **Poste conditionné à l’implantation sur le territoire du Nord/Pas-de-Calais**  **Les missions du manager fonctionnel doivent s'effectuer dans le respect des procédures et protocoles en vigueur.**  **Horaires :** forfait jour  Forte flexibilité de l’organisation du travail mais exigence d’adaptation des horaires aux besoins des faciliteurs de choix de vie et des partenaires.  **Matériel mis à disposition :** locaux basés sur Marcq-en-Barœul  Matériel informatique, téléphone portable et véhicule de service mis à disposition  **Déplacements fréquents pour rencontrer les faciliteurs de choix de vie, les organismes gestionnaires employeurs, l’Appui-ressource régional, les financeurs, les partenaires et tout autre partie prenante du projet du Dispositif APV.** | | | |
| ***MISSIONS PRINCIALES*** | A la fois pilote et ambassadeur du dispositif, le manager fonctionnel devra assurer les missions principales suivantes :  - Assurer l’encadrement fonctionnel d’une équipe de faciliteurs de choix de vie rattachés à des employeurs différents ;  - Garantir la position de « l’assistance à maitrise d’ouvrage » du projet de vie de la part des faciliteurs de choix de vie ;  - Développer et animer un réseau de partenaires de proximité autour des faciliteurs de choix de vie ;  - Assurer la fiabilité des remontées de l’activité des faciliteurs de choix de vie auprès de l’appui-ressource régional ;  - Assurer la communication et la promotion du dispositif d’appui au projet de vie sur le territoire d’intervention. | | | |
| ***MISSIONS SPECIFIQUES*** | Les missions seront précisées dans le cadre des travaux qui seront engagés en lien avec le GCSMS et l’Appui-ressource régional et national | | | |
| **Management fonctionnel d’une équipe de faciliteurs de choix de vie** | | | - Contribuer au recrutement de l'équipe projet  - Animer, coordonner et motiver l'équipe projet  - Soutenir la cohésion de l'équipe et la coopération entre ses membres pour « faire dispositif »  - Garantir la position de « l’assistance à maitrise d’ouvrage » du projet de vie de la part des faciliteurs de choix de vie  - Etablir une feuille de route et mettre en œuvre les actions de transformation nécessaires au changement et à son accompagnement  - Accompagnement le développement de leurs compétences |
| **En complémentarité d’expertise avec l’Appui-ressource régional et l’organisme gestionnaire employeur**  **Conseil, appui ressource et développement des compétences** | | | - Transmettre des connaissances, développer des compétences, soutenir la réflexivité et faciliter la mise en relation d'acteurs  - Concevoir module sensibilisation/formation et scenarii pédagogiques  - Soutenir la capitalisation et mise en place d’une communauté de pratique  - Etablir un plan de développement de compétences mutualisé |
| **Stratégie de développement et travail en réseau** | | | - Recueillir et analyser les besoins  - Concevoir et gérer un projet  - Définir des indicateurs  - Réaliser un reporting  - Soutenir les améliorations en matière d'organisation, de gestion, de procédures  - Élaborer une stratégie de développement d'activité  - Animer, développer réseau de proximité autour des faciliteurs de choix de vie mais également au régional > national |
| **Recherche, Innovation et prospective** | | | - Intervenir recherche, innovation et prospective  - Mener une recherche, une veille d'information, veille concurrentielle |
| **Communication et promotion externe** | | | - Définir une stratégie de communication régional / national  - Etablir une feuille de route  - Utiliser les réseaux sociaux  - Assurer la diffusion de l'information relative au(x) projet(s)  - Supports et logiciels |
| **Gestion administrative** | | | - S'assurer de la logistique administrative et fonctionnelle et de la fiabilité des remontées de l'activité  - Rédiger un rapport, un compte rendu/rapport d'activité |
| **Qualité** | | | - Concevoir des outils nécessaires au fonctionnement, suivi et évaluation projet  Contribuer à la mise en place d'une démarche qualité, un processus d'amélioration continue  - Être garant(e) des processus (état des lieux, élaboration de stratégies d’accessibilisation, co-construction des soutiens, vision stratégique du projet, etc.) en lien avec le projet de déploiement |
| ***COMPETENCES REQUISES*** |  | | | |
| ***Diplôme et /ou expérience requis :***  Obtention CC 158 APPV (Assistant aux Projets et Parcours de Vie) fortement conseillé  Diplôme de niveau VII (métiers d’ingénierie sociale, recherche et développement, de l'intervention et du développement social, sciences humaines, société/éducation inclusive, droit...)  Expérience souhaitée de 1 an minimum en tant que faciliteur de choix de vie  Expérience managériale de 3 ans minimum  Permis B impératif  ***Compétences-clé attendues :***  Acteur(rice) de terrain, vous faites preuve d'autonomie, de réactivité, d’une capacité d’écoute et d'un bon sens des priorités pour traiter les différentes sollicitations qui vous sont faites. Rigoureux/se et organisé(e), vous saurez mener de front projets et gestion quotidienne.  Agile et dans un esprit d’initiative, vous êtes force de proposition dans le cadre de projets innovants  Doté(e) d’un bon relationnel, vous aimez le travail en équipe et le management à distance. | | | |
|  | | | |
| **Modalités de candidature et de recrutement** | | **Contact :**  Merci d’adresser votre candidature (CV+ lettre de motivation) d’ici le 20 janvier 2025 à Madame Mélina KONRAD, DR HDF [mkonrad@gapas.org](mailto:mkonrad@gapas.org)  Un second poste est ouvert sur le territoire Oise/Somme/Aisne. Vous pouvez également candidater via ce mail :  Le recrutement sera réalisé sous la forme participative.  A l’issue d’un pré-entretien en visio pour évaluer la compatibilité du poste avec le candidat, 5 à 6 candidats seront conviés à une matinée de recrutement participatif en présence d’un groupe projet.  Les candidats devront se rendre disponible à la date fixée. | | |